

NOMMER LES ACTIONS ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Thésaurus concerné : Thésaurus des actions transversales

Ceci peut être saisi directement dans le DMST par les personnels autorisés.

■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

⚙️ Pourquoi nommer les actions transversales ?

Les missions des SPSTI comprennent des actions qui sont nécessaires pour les accomplir et qui ne sont pas liées à une des missions qui leur sont confiées. Ainsi par exemple, la rédaction d'un rapport, la participation à des réunions utilise du temps, qui nécessitent d'être objectivés.

En complément des Thésaurus AMT cibles, objectifs et moyens (Cf. [pages 221 à 228](#)), un Thésaurus des actions transversales permet de nommer toutes les actions qui sont souvent communes aux quatre missions des SPSTI.

Il est réalisé à partir du recensement des pratiques dans les SPSTI (actions des médecins, IPRP, AST, etc.) et des obligations réglementaires.

⚙️ Descriptif du Thésaurus des actions transversales

Le Thésaurus des actions transversales comprend 37 libellés actifs sur deux niveaux :

▶ participation au fonctionnement du service

- participation / animation à un groupe de travail
- participation / animation à un comité / réunion de service
- participation aux instances du service (CA, CC, AG, Autres instances)
- participation à la démarche qualité du service
- participation à la commission médico-technique

▶ contribution à un projet

- pilotage d'un projet
- participation à un projet

▶ participation à des réunions externes au service

- participation / animation à un groupe de travail avec les partenaires institutionnels
- participation à un groupe de travail avec d'autres SPSTI

▶ participation à des réunions internes à l'entreprise

► **transmission des connaissances**

- tutorat d'un collaborateur médecin
- accompagnement d'un professionnel en formation
- accompagnement / encadrement d'un nouvel embauché
- accompagnement d'un médecin en formation
- tutorat d'un stagiaire / apprenti
- encadrement d'un interne

► **communication sur les actions**

- rédaction de communications
- production de supports de communications
- communication à des congrès / colloques

► **acquisition de connaissances**

- participation à des formations
- participation à des congrès / colloques
- analyse bibliographique et réglementaire

► **participation au fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire**

- animation / coordination d'une équipe pluridisciplinaire
- participation aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire

► **contribution à la traçabilité**

- rédaction du rapport annuel d'activité
- rédaction d'un rapport autre que le rapport annuel d'activité
- saisie de données contribuant à la traçabilité

► **participation à l'alerte / veille sanitaire**

► **participation à toutes études, enquêtes notamment épidémiologiques**

► **analyse des pièces d'un dossier médical**

Chaque libellé est associé à un code composé de lettres selon une règle définie a priori et constitué au maximum de six digits.

Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus adapté répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SPSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SPSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des actions transversales entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « [Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2023 et 2024](#) » est annexé au présent guide.



Pour information, mises à jour apportées au Thésaurus des actions transversales entre les versions 2023 et 2024 ont été les suivantes :

► Un nouveau libellé.

La version 2024 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



Télécharger le Thésaurus des actions transversales (Cf. annexe n°82)